



A Remoulins le 27 février 2026

INVITATION

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

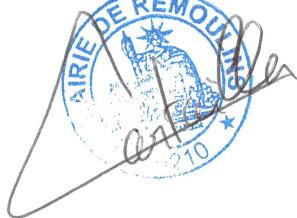
Mardi 3 mars 2026 à 18h30

Salle du conseil municipal en mairie.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

Le Maire,

Nicolas CARTAILLER



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2026
- Modification du tableau des effectifs
- Désimperméabilisation des cours d'écoles – Demande de financements
- Dossier loi sur l'eau – Réhabilitation de la RD6086 lieu-dit Lafoux
- Approbation du règlement d'attribution des aides communales dans le cadre du PIG – Pacte territorial France Rénov' et fixation de l'enveloppe financière
- Convention tripartite pour la restauration du mur de l'école Ferragut
- Cession foncière – parcelles dans le cadre du projet d'aménagement Arnède Haute
- Cession foncière – parcelles AE30 et AE31
- Occupation du domaine public – Évolution des tarifs des droits de place applicables aux foodtrucks
- Convention avec la Communauté de Communes du Pont du Gard pour la mise à disposition d'un broyeur
- Modification des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Remoulins et St-Bonnet-du-Gard
- Convention de partenariat pour la lutte contre le frelon asiatique
- Décisions prises par délégation
- Questions diverses

